

PVCA 2025-02-25 (275^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-quinzième (275^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 25 février 2025 à la salle Émile-Roberge (local E307).

Membres présents :

- M^{me} Morgane Belkaloul, étudiante du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Geneviève Laporte, parent
- M. Vincent Larose, directeur général
- M^{me} Valérie Lefebvre, directrice des études
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M^{me} Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel
- M^{me} Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Simon Villeneuve, vice-président, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée
- M^{me} Andrea Languay, parent, s'est excusée
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique, s'est excusé
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique, s'est excusée
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire, s'est excusé

Postes vacants :

- Diplômé(e) du secteur préuniversitaire
- Étudiant(e) du secteur technique
- Milieu des entreprises

Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information
- M^{me} Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté (présente jusqu'au point n° 12.2 inclus)
- M^{me} Brigitte Massé, directrice adjointe par intérim du service de communication (présente jusqu'au point n° 6 inclus)
- M. Sébastien Pearson, directeur du Service des ressources humaines
- M. Bruno Robitaille, directeur général de l'École nationale de la chanson (présent au point n° 13)
- M^{me} Sarah Turgeon, directrice adjointe aux Services aux entreprises (présente au point n° 14)
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2025-275-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 31 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2025-275-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

M. Morissette mentionne qu'au point n° 7.2, une résolution sera à adopter.

Un ajout est proposé au point n° 12 pour modifier le calendrier scolaire 2024-2025 en raison de la récente tempête de neige.

L'ordre du jour se lirait ainsi : sous l'article n° 12 *Calendrier scolaire*, il y aura 12.1. *Modification au Calendrier scolaire 2024-2025* et 12.2. *Calendrier scolaire 2025-2026*.

En tenant compte de cet ajout, il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Sylvain Gagné et résolu d'adopter l'ordre du jour modifié tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance – 3 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation des procès-verbaux – 3 min
 - 3.1. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2024
 - 3.2. Assemblée extraordinaire du 26 novembre 2024
4. Affaires découlant des procès-verbaux – 5 min
 - 4.1. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2024
 - 4.2. Assemblée extraordinaire du 26 novembre 2024
5. Rapport des comités : – 4 min
 - 5.1. Comité des ressources humaines – 4 février 2025
 - 5.2. Comité exécutif – 21 janvier et 11 février 2025
6. Adoption du Plan stratégique 2025-2030 – 30 min
7. Projets d'infrastructures – 12 min
 - 7.1. Réfection des plateaux sportifs : affectation du solde de fonds
 - 7.2. État de situation pour l'Institut technologique
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024-2025 – 2 min
9. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 – 2 min
10. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
11. Bilan des activités 2023-2024 du Comité d'éthique de la recherche (CER) – 2 min
12. Calendrier scolaire – 8 min
 - 12.1. Modification au Calendrier scolaire 2024-2025
 - 12.2. Calendrier scolaire 2025-2026
13. Révision du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) : Chanson – 10 min
14. Ajout à la carte programme de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : AEC Pratiques de gestion d'entreprises – 10 min
15. Rapport d'évaluation du programme de Technologie du génie industriel – 10 min
16. Révision du Règlement no 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) – 5 min
17. Dépôt du Bilan de mi-année du plan d'action 2024-2025 – 10 min
18. Période d'information
 - 18.1. Suivi financier de mi-année – 7 min
 - 18.2. Sécurité de l'information – 5 min
 - 18.3. Statistiques d'inscription – 5 min

- 18.4. Résultats de la consultation : Cégep en santé – 10 min
- 18.5. Fondation du Cégep – 2 min
- 18.6. Rapport du DG – 7 min
- 19. Date de la prochaine assemblée : mardi 22 avril 2025
- 20. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-01

2025-275-03

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2024

Doc. 3 : Procès-verbal du 12 novembre 2024

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-02

3.2. Assemblée extraordinaire du 26 novembre 2024

Doc. 3 : Procès-verbal du 26 novembre 2024

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-03

2025-275-04

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

4.1. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2024

Relativement au point n° 9 : *Révision du budget des immobilisations 2024-2025*, M. Larose informe les membres que le Ministère a annoncé la révision à la baisse du budget des prochaines années.

Les autres suivis seront traités à travers les sujets de la soirée.

4.2. Assemblée extraordinaire du 26 novembre 2024

Relativement au point n° 4, le Rapport annuel 2023-2024 a été transmis au Ministère et nous avons reçu l'avis de conformité.

2025-275-05

RAPPORT DES COMITÉS

5.1. Comité des ressources humaines – 4 février 2025

M. Pearson indique que les membres ont pris connaissance de la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* révisée et ils ont discuté des résultats de la consultation Cégep en santé.

Un poste est vacant au sein du Comité. M. Tougas démontre de l'intérêt. L'élection se tiendra en avril.

5.2. Comité exécutif – 21 janvier et 11 février 2025

Conformément aux règles financières, vu la teneur des montants, le 21 janvier, les membres du Comité exécutif ont permis l'adhésion à la Convention d'assistance mutuelle en regard des cyberrisques ainsi qu'au Mandat d'achat au CAG - Licences Microsoft Éducation et ils ont adjugé un contrat de migration en infonuagique.

Le 11 février, les membres ont discuté du plan stratégique 2025-2030, du projet de réfection des plateaux sportifs et préparé le Conseil de ce soir.

2025-275-06 ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

Doc. 6 : Plan stratégique 2025-2030

Le Plan stratégique (PS) 2025-2030 est déposé.

M. Larose présente M^{me} Massé qui fera part du plan de communication à la suite de l'explication des six grandes orientations qui composent le PS.

Le Plan stratégique 2025-2030 répond aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en intégrant les éléments essentiels requis, dont le plan de réussite et se veut un guide pour les cinq prochaines années.

M. Larose revient sur les étapes du PS au fil du temps. Cette version améliorée, qui conserve toutefois les idées maitresses issues de l'analyse des enjeux actuels et futurs du Cégep, est le fruit d'une démarche collective.

MM. Pearson, Deschênes ainsi que M^{mes} Lefebvre, Giard et Dupont présentent les orientations stratégiques visant le développement du Cégep et son rôle dans la région.

- 1. Actualiser les programmes et formations : Renforcer la qualité et la pertinence de nos formations pour assurer une reconnaissance accrue des diplômés et une meilleure adéquation avec les besoins de la société et du marché du travail.
- 2. Soutenir l'éducation inclusive et la réussite : Poursuivre nos efforts pour répondre aux besoins diversifiés de notre population étudiante, en valorisant l'accompagnement et l'inclusion.
- 3. Renforcer le sentiment d'appartenance : Dynamiser notre vie de campus grâce à des lieux inspirants qui mettent en valeur les arts et la culture, qui favorisent une vie étudiante par programme, qui favorisent la présence au Cégep et les interactions enrichissantes.
- 4. Soutenir une culture organisationnelle fondée sur l'apprentissage continu et le développement professionnel : Cultiver notre capacité à apprendre, à innover et à adopter de nouvelles approches tout en conservant un esprit critique éclairé.

- 5. Encourager l'écocitoyenneté et nous engager vers la carboneutralité : Intégrer la transition écologique dans nos pratiques institutionnelles et pédagogiques, en faisant de la lutte contre les changements climatiques une priorité collective.
- 6. Accroître le rayonnement de la communauté collégiale : Consolider nos collaborations avec des partenaires externes pour enrichir nos formations, notamment grâce au rayonnement à venir de l'Institut technologique et à l'École nationale de la chanson.

M^{me} Massé poursuit avec le plan de communication qui permettra une diffusion efficace du Plan stratégique auprès des différents publics cibles : membres du personnel, communauté étudiante et partenaires. Une version abrégée du PS facilite son accessibilité et sa compréhension.

La Direction générale a entamé des démarches pour se doter d'un outil permettant un suivi du PS et des différents plans de travail associés.

Les membres échangent. Des félicitations sont adressées au comité de pilotage.

Le Plan stratégique 2025-2030 a reçu un avis favorable de la Commission des études lors de sa rencontre du 4 février dernier.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Mauricio Izquierdo, et résolu d'adopter le Plan stratégique 2025-2030 du Cégep de Granby et de procéder à sa diffusion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-04**

2025-275-07

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

7.1. Réfection des plateaux sportifs : affectation du solde de fonds

Doc. 7.1 : Fiche synthèse

Le Cégep a récemment obtenu l'autorisation de modifier la convention d'aide financière du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* (PSISRSES) initialement destinée au projet d'agrandissement des plateaux sportifs et dont l'aide financière octroyée correspond à 66 ^{2/3}% des coûts admissibles d'un projet.

M. Deschênes indique que nous souhaitons utiliser à court terme un montant de 600 000 \$ pour compléter le montage financier qui permettra de procéder à la réfection des plateaux sportifs actuels

L'objectif du projet de réfection est de changer les matériaux de finition des planchers, murs et plafonds ainsi que d'améliorer le confort des usagers par le remplacement et l'ajout de systèmes mécaniques en ventilation/climatisation. Ces travaux seraient réalisés au cours de l'été 2026.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les travaux sont estimés à 3 millions de dollars dont 2 millions de dollars (66 ^{2/3} %) proviendraient du PSISRSES et 1 million de dollars (33 ^{1/3} %) en provenance du Cégep (600 000 \$) et 400 000 \$ de la Fondation du Cégep de Granby.

Les surplus accumulés au 30 juin 2024 se chiffrent à 2 397 173 \$. De cette somme, un montant total de 1 700 000 \$ est déjà affecté pour des priorités institutionnelles. Le Règlement n° 11 portant sur la gestion financière prévoit que seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation des surplus accumulés.

M. Deschênes partage avec les membres la ventilation des affectations des surplus accumulés pour donner suite à l'utilisation de 600 000 \$:

Ventilation des affectations	ACTUELLE	PROPOSÉE
Projets de développements en lien avec le plan stratégique	250 000 \$	150 000 \$
Priorités institutionnelles (réussite, international et santé mentale)	250 000 \$	200 000 \$
Réfection du stationnement	250 000 \$	250 000 \$
Projets d'infrastructures	500 000 \$	50 000 \$
Projets d'infrastructures – MAOB	450 000 \$	450 000 \$
Total	1 700 000 \$	1 100 000 \$

Un échange a lieu.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu d'autoriser l'utilisation d'une somme de 600 000 \$ pour le projet de réfection des plateaux sportifs et de modifier les affectations selon la ventilation proposée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-05**

7.2. État de situation pour l'Institut technologique

Doc. 7.2 : Fiche synthèse

MM. Larose et Deschênes font l'état de situation pour l'Institut technologique.

Comme il a été suggéré par le Ministère d'aller de l'avant avec l'adjudication du contrat de construction sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor, une résolution a été préparée, à la suite à l'appel d'offres public.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 février 2025. Huit soumissions ont été reçues, et le plus bas soumissionnaire admissible et conforme est l'entrepreneur *Pomerleau inc.*, dont la soumission déposée s'élève à vingt-trois-millions-sept-cent-quatre-vingt-sept-mille dollars (23 787 000,00 \$) avant taxes.

Les membres échangent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cet important chantier nécessite l'autorisation du Conseil du trésor puisqu'il s'agit d'un projet d'infrastructure supérieur à 20 millions de dollars. À la suite de cette autorisation, le ministère de l'Enseignement supérieur confirmera le financement du projet à notre institution en octroyant des niveaux d'investissements spécifiques.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Sonya Paquet, et résolu :

D'accorder à l'entrepreneur *Pomerleau inc.*, le contrat pour les travaux de construction de l'institut technologique pour un montant de vingt-trois-millions-sept-cent-quatre-vingt-sept-mille dollars (23 787 000 \$) avant taxes conditionnellement à l'annonce du financement par le ministère de l'Enseignement supérieur;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-06**

2025-275-08 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2024-2025

Doc. 8 : Fiche synthèse

La résolution 269-CA-07 du 23 avril 2024 octroyait un mandat de vérification à la firme comptable Gestion Deloitte S.E.C pour une période maximale de cinq (5) ans. Ce mandat de vérification est renouvelable annuellement selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

Le Cégep est satisfait des services rendus par la firme comptable *Gestion Deloitte S.E.C*. Le Comité d'audit recommande le renouvellement du mandat conformément au Règlement n° 12 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services, de travaux de construction et en matière de technologies de l'information adopté par le Conseil d'administration.

Il est proposé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, appuyé par M^{me} Sonya Paquet, et résolu de retenir les services de vérification de la firme comptable *Gestion Deloitte S.E.C* pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-07**

2025-275-09 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2024-2025

Doc. 9 : Membres de la CÉ pour l'année 2024-2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour donner suite à la démission des deux représentants de l'Association des étudiantes et étudiants, de nouvelles personnes étudiantes ont été nommées lors de l'assemblée du 12 février 2025 :

- Un représentant du secteur préuniversitaire désigné par l'Association des étudiantes et étudiants : Mounia Bounad, sciences humaines
- Un représentant du secteur technique désigné par l'Association des étudiantes et étudiants : Sophie Lavoie, techniques de l'informatique

Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M^{me} Jolaine O. Boulanger et résolu de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document n° 9 comme membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-08**

2025-275-10 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 10 : Recommandation des sanctions de DEC

M^{me} Lefebvre dépose le tableau des statistiques. Les quarante-trois (43) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, appuyé par M. Sylvain Gagné, et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2025021301 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-09**

2025-275-11 BILAN DES ACTIVITÉS 2023-2024 DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CER)

Doc. 11 : Bilan des activités 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche (CER)

M^{me} Lefebvre dépose le Bilan des activités du CER, qui doit être adopté par le Conseil. Ce bilan annuel présente les membres du Comité d'éthique de la recherche, son mandat et ses responsabilités, son calendrier de rencontres, les thèmes discutés, les travaux entrepris, les outils développés, le processus d'évaluation des projets de recherche, le suivi des recherches approuvées, les défis rencontrés, la formation des membres, les activités de sensibilisation à la recherche et à l'éthique de la recherche, ainsi que les travaux envisagés pendant la prochaine année.

Les membres échangent notamment sur la suspension d'une durée indéterminée du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA).

Le Bilan des activités 203-2024 du Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Granby a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 4 février dernier.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M^{me} Sonya Paquet, et résolu d'adopter le Bilan des activités 2023-2024 du Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Granby.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-10**

2025-275-12

CALENDRIER SCOLAIRE

12.1. Modification au Calendrier scolaire 2024-2025

Document déposé séance tenante : Calendrier scolaire 2024-2025 révisé

M^{me} Lefebvre fait part séance tenante de la modification apportée au calendrier scolaire actuel. La proposition a été adoptée majoritairement à la Commission des études de cet après-midi, 25 février 2025.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M. Simon Villeneuve, et résolu d'adopter le Calendrier scolaire 2024-2025 révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-11**

12.2. Calendrier scolaire 2025-2026

Doc. 12 : Calendrier scolaire 2025-2026

Le Calendrier scolaire 2025-2026 déposé respecte le Règlement sur le régime des études collégiales et comporte ainsi un minimum de 82 jours par session tel qu'exigé. Il prévoit :

- 15 semaines d'activités d'apprentissage et d'évaluation suivie d'une période d'évaluation n'excédant pas 7 jours pour les sessions d'automne et d'hiver;
- Une semaine de journée d'encadrement et d'études (du lundi 14 octobre incluant le congé férié, au vendredi 18 octobre);
- Une semaine de relâche à la session d'hiver en respectant le principe d'alternance;
- Une journée de reprise prévue au besoin le 23 décembre et le 23 mai;
- Un délai de 5 jours ouvrables pour la remise des notes finales après la dernière journée d'évaluation.

La proposition du Calendrier scolaire 2025-2026 a été adoptée à l'unanimité à la Commission des études du 4 février 2025.

Une suggestion est apportée à l'effet d'y inscrire l'activité des Portes ouvertes de l'hiver (à confirmer le 21 ou le 28 janvier 2026).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, et résolu d'adopter le Calendrier scolaire 2025-2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-12**

2025-275-13 RÉVISION DU PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : CHANSON

Doc. 13 : Programme d'AEC Chanson

M. Robitaille se joint à l'assemblée. Il souligne tout d'abord la spécificité de l'École nationale de la chanson, unique dans la francophonie, et membre de l'Association des écoles supérieures d'art du Québec.

Il présente la refonte du programme *Chanson*, qui offre dans le cadre d'une attestation d'études collégiales du Cégep, une formation personnalisée aux personnes autrices-compositrices-interprètes.

Parmi les conclusions du rapport d'évaluation, on retrouve l'ajout ou l'approfondissement de certains volets de formations, tels que l'hygiène de vie (la santé mentale et physique), le professionnalisme, les défis de l'artiste travailleur autonome, la dimension son et arrangement, l'exploration d'équipements électroniques et informatiques, ainsi que l'utilisation des médias sociaux et des plateformes de diffusion. Le programme est composé de 16 compétences réparties dans 23 cours et deux stages reconnus à travers les spectacles.

L'AEC *Chanson* prépare des travailleurs autonomes, artistes entrepreneurs. Cette dimension est très importante et teinte l'ensemble de la formation. Un souci particulier est porté à l'adaptation de la personne à l'industrie de la musique et de la chanson et aux qualités, attitudes et aptitudes qu'elle met de l'avant. La personne diplômée se sera approprié des outils lui permettant d'œuvrer à travers les différents défis propres au domaine. M. Robitaille donne des exemples.

Les membres échangent et applaudissent.

La révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) Chanson – NNC.0M a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 3 décembre dernier.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, et résolu d'adopter le programme et la grille de cours révisés pour le programme suivant : NNC.0M Chanson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-13**

2025-275-14 AJOUT À LA CARTE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) : AEC PRATIQUES DE GESTION D'ENTREPRISES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Doc. 14 : RAC : AEC Pratiques de gestion d'entreprises

M^{me} Turgeon fait la présentation de l'AEC Pratiques de gestion d'entreprises qui serait ajouté à la carte programme RAC. Ce programme offert en formule RAC fait partie d'une offre de formation circulaire, dont le DEC de référence est Gestion de commerces (410-D0). Il permettra de rejoindre des personnes occupant déjà des postes de gestionnaires ou des propriétaires d'entreprises souhaitant faire reconnaître et perfectionner leurs compétences.

Le programme s'adresse aux personnes adultes ayant une expérience significative dans le domaine de la gestion d'entreprise, aux personnes entrepreneures, la relève ciblée ou en cours de transfert et aux personnes qui reprennent une entreprise (rachat d'entreprise existante) ayant du personnel.

Les compétences à reconnaître chez un gestionnaire ou un propriétaire d'entreprise sont de concevoir un plan stratégique pour son organisation à l'aide d'un modèle reconnu, établir une politique des ressources humaines en adéquation avec les besoins de l'organisation, analyser de l'information comptable et financière à des fins de gestion, mettre en œuvre une stratégie de marketing et de communication contribuant aux objectifs organisationnels et améliorer le processus d'affaires de façon continue.

Les membres échangent relativement à la formule RAC pour ce programme.

L'ajout à la carte programme RAC, AEC Pratiques de gestion d'entreprises a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 3 décembre dernier.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Geneviève Laporte, et résolu d'adopter l'ajout à la carte programme RAC, AEC Pratiques de gestion d'entreprises.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-14**

2025-275-15

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DU GÉNIE INDUSTRIEL

Doc. 15 : Rapport d'évaluation du programme de Technologie du génie industriel

Le programme Technologie du génie industriel (TGI) a été évalué en profondeur pour la première fois depuis son implantation en 2011.

M. Robert se joint aux membres pour en faire la présentation.

Il partage avec eux les forces du programme : l'apprentissage en milieu de travail (AMT) comme couleur locale; la faible taille des groupes, permettant un encadrement individualisé; l'expertise du corps enseignant; les profils de sortie variés; l'approche-programme.

Il fait mention des aspects à améliorer : le faible taux d'inscription; le taux de rétention; certains cours défis, en particulier les mathématiques, le français et la

CONSEIL D'ADMINISTRATION

philosophie; le manque de contact avec le génie industriel en première session; le niveau de maturité requis par le domaine.

Le rapport présente des pistes d'amélioration et un plan d'action.

Les membres échangent.

Le rapport d'évaluation du programme de Technologie du génie industriel (235.B0) a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 4 février dernier.

Il est proposé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, appuyé par M^{me} Sonya Paquet, et résolu d'adopter le rapport d'évaluation du programme de Technologie du génie industriel (235.B0).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-15**

2025-275-16

RÉVISION DU RÈGLEMENT N° 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)

Doc. 16 : Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., C. C-29)

Considérant l'augmentation des coûts des différents services, il est proposé d'augmenter les droits de toutes autres natures en se basant sur l'IPC moyen de l'année précédente, mais jusqu'à un maximum de 3 % tel que réglementé dans la Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux. Pour l'année 2025-2026, l'indexation est de 2,4 %.

M^{me} Lefebvre indique que par principe d'équité, les personnes étudiant à temps partiel reçoivent une facture selon le nombre de cours plutôt que par session.

L'association étudiante a été informée de ces nouveaux mécanismes et est en accord avec eux.

Les membres échangent notamment sur la formulation en lien avec la progression de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Il est suggéré d'indiquer les montants dans une annexe.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas, et résolu d'adopter le Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)* révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-16**

2025-275-17

DÉPÔT DU BILAN DE MI-ANNÉE DU PLAN D'ACTION 2024-2025

Doc. 17 : Bilan de mi-année du Plan d'action 2024-2025

Le Bilan de mi-année du plan d'action 2024-2025 est déposé.

M. Larose fait part de l'état d'avancement des actions, précise celles qui requièrent une certaine vigilance (salle d'examen, etc.) et indique les modifications apportées au texte de certaines cibles afin de refléter la réalité (plan stratégique, institut technologique, pôle universitaire).

Un échange a lieu.

2025-275-18

PÉRIODE D'INFORMATION

18.1. Suivi financier de mi-année

M. Deschênes brosse le portrait financier de mi-année. Dans l'ensemble, le Cégep est en équilibre bien que les résultats des services autofinancés soient inférieurs à ceux anticipés au budget. Il mentionne les gains sur certains revenus, les coûts de convention sous contrôle lors de la dernière analyse, etc.

Pour l'année prochaine, M. Deschênes indique qu'il se pourrait que le budget soit difficile à équilibrer.

M. Pearson fait une mise à jour du gel d'embauche et de la cible d'heures rémunérées. Relativement au gel d'embauche, il mentionne que nous avons deux cas de recrutement pour lesquels nous devons obtenir une dérogation de la part du Ministère.

Concernant la cible d'heures rémunérées, le Cégep s'est vu accorder une augmentation des heures, mais malgré cela, nous aurons environ 4 % de dépassement. Le tout sera documenté. M. Larose précise que la situation est similaire dans le réseau collégial; les cégeps souhaitent maintenir l'accessibilité aux études.

18.2. Sécurité de l'information

M^{me} Dupont présente l'état de situation de la sécurité de l'information au Cégep : l'évolution des 18 mesures minimales, les nouveautés, les grands chantiers qui nous occupent, etc. Elle en profite pour partager avec les membres la performance du réseau collégial et la campagne de sensibilisation à la sécurité de l'information du Regroupement des cégeps Montérégie-Estrie (RCME).

18.3. Statistiques d'inscription

M^{me} Lefebvre souligne la hausse d'inscription à l'hiver, autant dans le secteur préuniversitaire que technique.

18.4. Résultats de la consultation : Cégep en santé

M. Pearson partage avec les membres les faits saillants de la consultation Cégep en santé, dont les données ont été traitées par le *Groupe entreprises en santé*, dont le Cégep détient la norme depuis 2017.

Il souligne le haut taux de participation ainsi que quelques constats positifs : les personnes répondantes se sentent traitées avec respect; elles

considèrent que leur milieu de travail est favorable à la conciliation travail et vie personnelle; etc.

Il mentionne les défis existants relatifs à la charge de travail et la gestion du stress ainsi que la culpabilité liée à la déconnexion, etc.

Un plan d'action sera déployé pour les deux prochaines années.

18.5. Fondation du Cégep

Les activités reliées à la Fondation sont soulignées.

18.6. Rapport du DG

M. Larose fait le suivi de quelques sujets médiatiques : insécurité alimentaire, demande d'accès à l'information dans le réseau collégial concernant les relevés de cartes de crédit et dépenses reliées aux activités de socialisation, parution des Palmarès des cégeps 2025, fin des bourses *Perspective Québec*, transmission de nos valeurs aux équipes sportives Indigo.

Il informe des éléments de rayonnement du Cégep et invite les membres au spectacle de l'École nationale de la chanson : *Les Labos*, le 13 mars prochain.

2025-275-19 **DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 22 AVRIL 2025**
La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 22 avril 2025.

2025-275-20 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
Il est proposé par M^{me} Jolaine O. Boulanger, appuyé par M. Mauricio Izquierdo de lever la séance à 21 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 275-CA-17

M. Carl Morissette
Président

M. Vincent Larose
Secrétaire général